arrondissement, de service dans le quartier, et qui ont contribué à sauver plus de 300 personnes.

Dans un mur situé en face d'un des côtés du hall, par derrière, et appartenant à l'immeuble de *l'Hôtel du Palais*, se trouvait une baie fermée par un grillage.

Le chef de cuisine de l'hôtel, témoin de la catastrophe, eut la présence d'esprit d'arracher ce grillage, et, aidé de deux camarades, il fit passer plus de 150 personnes par cette voie de salut, les arrachant aux flammes qui venaient lécher le mur.

Il était temps, et, sans cette intervention, le nombre des victimes eût été beaucoup plus considérable.

### Horrible épisode

Les étoffes, plâtres et matières inflammables qui garnissaient le hall ont puissamment aidé à la propagation rapide du feu. Les toilettes légères des femmes furent aussi un aliment précieux pour les flammes.

Pour vous en donner une idée, nous dit un témoin, j'ai vu de ma fenêtre, située en face au deuxième étage, et me permettant de plonger dans cet abîme de mort, j'ai vu une femme enjamber des corps étendus; elle arrivait, lorsque le bas de sa robe fut à peine touché par une flamme. Il tout à coup une lueur environna la malheureuse qui s'effondra; en un clin d'œil toute sa robe avait pris feu. J'ai été comme hypnotisé par cet horrible épisode.

### Les autorités

Dès que l'incendie s'apaisa, on commença le déblaiement. Des citoyens du quartier, les agents du voisinage puisèrent des seaux d'eau sur les cadavres fumants et commencèrent à ranger en face, sur le trottoir, ceux qui étaient transportables. Puis, bientôt, le préfet de police, M. Lépine, arriva, accompagné du haut personnel de la Préfecture.

Le préfet de police organisa aussitôt les mesures d'ordre avec l'aide des agents et des pompiers qui arrivaient successivement.

On commença l'enlèvement des funèbres débris : bientôt on remarquait, sur les lieux du funèbre sinistre, M. Sincère, directeur au ministère de l'intérieur, remplaçant M. Barthou absent, auquel il avait immédiatement télégraphié ; M. Rissler, maire du 8e arrondissement : les ministres que nous avons cités ; le général de Galliffet ; le commandant Serpette, envoyé par le président de la République ; le général Saussier, gouverneur militaire de Paris ; un grand nombre de députés et de conseillers municipaux, MM. de Mun, baron Reille, Paulmier, Lévis Mirepoix, Jacques Piou, Léon Bourgeois, Flourens, Trouillot, Denys Cochin, Henri Cochin, Binder, Astier, Caplain, Froment-Meurice, le baron de Mackau, les membres du comité du bazar, etc...

L'émotion de cette foule angoissée est navrante. L'impression est telle qu'on se parle tout bas. Enfin, le nombre des pompiers et des agents présents est suffisant pour assurer le déblaiement des décombres ; on prie les prêtres et les Sœurs de charité, qui ont été encore une fois admirables, de se retirer.

Les voitures des ambulances urbaines arrivent et on accélère le transport des débris humains.

### A l'hôpital de la Charité

Paris, 4 mai. — Trois personnes blessées seulement ont été transportées à l'hôpital de la Charité : Mlle Laporte, Mme Lefort, M. Marais.

Paris, 4 mai. — La Préfecture de police communique l'avis suivant :

« Les familles qui comptaient des personnes s'étant rendues au Bazar de la Charité, et qui ne seraient pas rentrées cette nuit à leur domicile, sont priées d'en faire immédiatement la déclaration au commissariat de police de leur quartier. Munies du certificat que leur délivrera le commissariat, elles devront se présenter au commissariat du Palais de l'Industrie où elles seront aussitôt admises dans la salle où les cadavres des victimes seront exposés. »

### A l'hôpital Beaujon

Paris, 4 mai. — Voici les noms des personnes blessées qui ont été transportées à l'hôpital Beaujon :

Famille Macedo (trois membres); baronne Récamier, duchesse de la Torre; M. Maureau; Mme Dubreuilh; comtesse de Tubertac; princesse de Polchenberg; Mme Chalessel; Mme de Leuzinzen; Mme Julian; la baronne Horn et sa fille; Mme de Flores; la vicomtesse d'Avenel; M. Poussart; Mme de Villemoisy, Mme de Flores, femme du consul d'Espagne à Paris, et dont la fille présidait le buffet au profit des œuvres de Cichy, est dans un état désespéré; on craint qu'elle ne passe pas la nuit. deux autres blessés, Mme de Leuzinzen et Mme la baronne de Horn sont couvertes de brûlures graves, mais on espère les sauver.

M. Peyron, directeur général de l'Assistance publique, s'est rendu à Beaujon, vers six heures moins un quart. Il a fait afficher les noms des victimes dans le vestibule de gauche et a fait interdire l'entrée de l'intérieur de l'hôpital aux visiteurs.

La foule de curieux s'empresse aux abords de l'hôtel. Le vestibule d'entrée est envahi. Des gens anxieux, des valets s'empressent de consulter la liste; les employés et le concierge de l'établissement ne suffisent pas à répondre aux nombreuses personnes qui les assaillent de questions.

De temps à autre, on fait circuler la foule, pour permettre aux arrivants de venir consulter la liste des victimes.

La liste affichée annonce, en outre, que Mme Maret a été transportée à l'hôpital de la Charité.

Au dernier moment, l'emplacement étant insuffisant au Palais de l'Industrie, on a envoyé beaucoup de cadavres à l'hôpital Beaujon.

### Les blessés

Paris, 4 mai. — Voici les premiers renseignements recueillis sur les personnes blessées dans la catastrophe :

A dix heures, la préfecture de police déclarait et on conservait, sur le lieu de la catastrophe, que Mme la duchesse d'Alençon, sœur de l'impératrice d'Autriche, était parmi les sauvés, et n'avait été que légèrement blessée.

D'autre part, un peu avant 10 heures, le bruit courait qu'on n'avait pas encore de ses nouvelles, à son hôtel; le duc d'Alençon a eu la barbe et les cheveux légèrement brûlés et a regagné son hôtel.

Quant à Mme la duchesse de Vendôme, présidente d'une des œuvres représentées au Bazar de la charité, elle n'assistait pas à la réunion d'aujourd'hui, se trouvant, en ce moment en Belgique.

Parmi les autres personnes blessées et transportées à leur domicile on cite, M. Odelin, vicaire général de Paris ; la comtesse Louis de Lappi, grièvement blessée sur toute la figure, toute la chevelure brûlée ; M. Stad, ancien ministre ; le général Mumier, comtesse de Biancey, Mme Hyvert, M. Lefebvre, M. Imbrault, M. Lemel, M. de Grébalda, Mlle Piquet, Mme Léonard André, Mlle Valton, Mme Pastrie, Mme Malezieux, Mme de La Tour du Pin.

On cite également Mme la marquise de Lubersac, habitant rue de Vienne, emmenée chez elle, brûlée de la tête aux jambes, et dont l'état paraît désespéré; M. Bluet, l'un des principaux organisateurs du Bazar de charité, ancien président du Conseil d'administration de la Compagnie de l'ouest, qui a été transporté chez lui, grièvement blessé à la tête; le médecin n'a pas osé se prononcer.

Mme la comtesse de Greffulhe, mère, présidente de la société philanthropique et qui était au nombre des dames patronesses, blessée à la figure et soignée à son domicile; Mme Malzien, Mme Delanne, général Brière, M. Julios.

Il y a encore d'autres blessés, mais, au milieu de la confusion qui règne, il est impossible de recueillir tous les renseignements et on ne pourra connaître les autres noms que demain.

### Mme la comtesse Mimerel parmi les morts

Paris, 11 heures soir. — En outre des noms des victimes reconnues que nous vous avons expédiés dès les premiers moments, nous pouvons, à dix heures du soir, citer parmi les cadavres officiellement reconnus, ceux de Mme de St-Didier, de M. Victor Rotteviu, des deux filles de M. de Chevilly, de la sœur Léonie Guillemet, de l'ordre de St-Vincent de Paul, de Mme Schlumberger, de la comtesse Mimerel, de Mme de Wattmeine, belle-sœur de M. de Mackau et fille du maréchal Maison, et enfin de Mme la comtesse de Bradeville.

### 115 MORTS

Le nombre exact des victimes, les décombres n'étant pas absolument déblayés, ne peut être établi de façon certaine; on peut affirmer seulement que ce nombre dépasse une centaine: 111, dit-on, d'un côté; 123, suivant d'autres; mais on affirme, qu'à l'heure actuelle, 107 cadavres ont été retirés des cendres; c'est le chiffre télégraphié, tout à l'heure, à M. Méline, actuellement à Remiremont, dans les Vosges.

On affirme, en outre, d'autre part, qu'en plus des 107 cadavres, d'autres têtes auraient été retirées des décombres : cela ferait 115 morts.

Jusqu'à présent 12 personnes ont été reconnues, onze femmes et un homme; malheureusement le nombre des morts paraît devoir s'augmenter encore.

En effet des cadavres doivent être enfouis sous les décombres du Bazar et ce n'est qu'en déblayant à fond qu'on pourra les retrouver : d'autres corps, complètement carbonisés, réduits en poussière, ne seront jamais retrouvés et leur disparition ne pourra être constatée que par des déclarations de leur famille.

Ce qui reste extraordinaire, épouvantable, c'est la proportion relativement très faible des blessés à la catastrophe s'ajoutant aux morts.

### LA SOIRÉE AU PALAIS DE L'INDUSTRIE

Paris, 4 mai. — Toute la soirée une foule inquiète, houleuse, de plusieurs milliers de personnes a stationné aux abords du Palais de l'Industrie. Ce sont des parents, des amis, des obligés des victimes et des curieux que la nouvelle de la catastrophe a attirés.

Plusieurs cordons d'agents maintiennent la foule à grand peine. M. Mouquin, commissaire divisionnaire, très pâle, adjure les gens de patienter.

— Vous rentrerez à votre tour, s'écrie-t-il; mais, de grâce, ne vous bousculez pas! Respectez les morts qui sont là...

Paroles perdues!... Comment empêcher les pères, les maris et les frères de chercher à retrouver les leurs. Nous entrons, et nous sommes en présence d'une scène de désolation. Une violente odeur de chair brûlée nous prend à la gorge.

Les victimes, femmes, jeunes filles et enfants, sont à moitiés carbonisées et sont absolument méconnaissables: elles ont été déposées côte à côte, les membres tordus, les mains cherchant à préserver les yeux; les corps à moitié déchiquetés, horribles à voir.

La plupart des victimes sont presque nues; quelques-unes encore seulement portent des lambeaux de vêtements; elles ont conservé la position agenouillée qu'elles avaient en mourant.

Ici, c'est le cadavre presque nu, mais non carbonisé, d'une dame qui, les bras étendus en croix, a, à son bras brûlé, un bracelet gourmette avec une médaille d'or portant les lettres C. A. surmontés d'une couronne de comte. De l'autre côté, figure la lettre S. ; une autre médaille est pendue au bracelet.

A côté, un cadavre décapité de jeune fille, puis une fillette de 10 ans dont tout le haut du corps est carbonisé. L'enfant est chaussée de bottines très fines ; elle porte un collier avec médailles aux initiales D. G.

Un peu plus loin, se trouve une femme, la poitrine broyée ouverte, la tête broyée dont la cervelle s'échappe. Un autre corps porte une montre aux initiales G. M. La montre est arrêtée à 4 heures et quart.

L'effet est sinistre ; le spectacle est d'une horreur épouvantable : les agents, portant des torches, éclairent les personnes qui recherchent un parent ou un ami.

Un bureau, établi à l'entrée, reçoit les déclarations des personnes qui présument que des membres de leur famille peuvent être au nombre des morts.

Des scènes déchirantes se produisent lorsque des reconnaissances ont lieu.

On signale la présence, en ce moment, de M. de Munster, ambassadeur d'Allemagne, et la funèbre besogne se poursuit. On retire des décombres des bourses d'or, des livres carbonisés, de l'argent, une poupée, des menus objets qui étaient mis en vente.

Un service d'ordre sévère est établi pour empêcher les pickpockets de s'emparer des bijoux et de l'argent.

### Le Président de la République à l'hôpital Beaujon

Paris, 4 mai. — A dix heures, ayant appris que six personnes très grièvement atteintes avaient été transportées à l'hôpital Beaujon, le Président de la République, accompagné de M. Le Gall, s'est rendu dans cet hôpital. En arrivant, il a trouvé, dans la cour de l'établissement, les internes qui avaient pansé les malheureuses victimes sur le lieu même du sinistre et les a remerciés de leur dévouement.

Le Président de la République a pu voir quelques-uns des blessés. Plusieurs autres avaient été ramenés à leur domicile, après un pansement sommaire. Mme Flores, femme du consul d'Espagne, rendait le dernier soupir au moment même où M. Faure faisait son apparition à son chevet de son lit et le Président n'a pu qu'exprimer ses sentiments de condoléances au mari de la malheureuse victime.

### Mme de Mun

Paris, 4 mai. — Contrairement aux craintes que l'on avait eues, Mme la comtesse de Mun est *saine et sauve*.

Le général Février, pour lequel on avait aussi des inquiétudes, est sorti l'un des premiers avec quelques légères brûlures seulement.

### Mort de la duchesse d'Alençon

Paris, 5 mai, 1 heure matin. — C'est à tort que la préfecture de police a déclaré que la duchesse d'Alençon était sauvée ; elle est au contraire parmi les victimes qui ont succombé à l'hôtel de l'avenue de Friedland. Un grand nombre de personnalités aristocratiques sont venues se faire inscrire; parmi celles-ci l'ambassadeur d'Autriche, le duc de la Rochefoucauld, etc.

L'état du duc d'Alençon n'est pas grave: le duc est plus malade moralement que physiquement. Il a eu douze attaques de nerfs. Deux médecins sont installés à ses côtés. Des domestiques vont continuellement au Palais de l'Industrie, mais, jusqu'à présent, leurs démarches ont été sans résultat.

MM. de la Tour du Pin et le baron Lambert ont fait les démarches nécessaires pour visiter la salle du Palais de l'Industrie où les morts ont été déposés.

### La cause de l'incendie

Paris, 4 mai. — M. Bertulus a ouvert une enquête afin de découvrir la cause de cet épouvantable incendie. Les versions sont contradictoires. On croit généralement que le feu a été mis dans la cabine du cinématographe par un fil électrique ou même par une lampe à pétrole.

## LES ANARCHISTES DE BARCELONE

### QUINTUPLE EXÉCUTION

Barcelone, 4 mai. — A cinq heures, ce matin, ont été fusillés au Montjuich, les anarchistes Tomas Ascheri, Luis Mas, Antonio Nogués, Jose Molas et Juan Alsina.

Les condamnés sont arrivés sur le lieu de l'exécution les bras liés derrière le dos. Ils ont souri en se tournant vers le public.

Mais dit aux soldats qui étaient prêts à tirer : « Approchez-vous ! »

Nogués criait en même temps : « C'est l'Inquisition ! » Puis, il ajouta : « Je suis innocent ! »

Tous crièrent : « Vive l'anarchie ! » Molas commanda : Feu !

Les soldats tirèrent, quatre des condamnés tombèrent morts. Alsina resta à genoux ; il n'avait pas même été blessé. Une seconde décharge le renversa. Il fallut faire feu une troisième fois pour l'achever.

Une grande foule assistait à l'exécution.

## NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LE MINISTÈRE

### L'interpellation de M. Lagnel

Paris, 4 mai. — On sait que M. Lagnel a avisé le gouvernement de son intention de l'interpeller « sur les menées du clergé dans les Bouches-du-Rhône. »

Cette interpellation sera élargie et l'on annonce, dit l'*Express Lyonnais*, que M. Bérard, de l'Ain, interviendra dans le débat pour discuter la politique religieuse du gouvernement.

Dans ces conditions, il est à prévoir que d'autres orateurs prendront la parole et que c'est cette question qui servira de prétexte à la première attaque contre le ministère.

## UN HORRIBLE DRAME

### à Copenhague

### UN HOMME MANGE VIVANT

Un fait inouï s'est passé la semaine dernière à Copenhague : un homme a été mangé vivant par une troupe de cannibales. Voici le récit que donne le *Politiken* de ce drame épouvantable : On montre dans un cirque de Copenhague une troupe de sauvages. Il y a quelques jours, le secrétaire du cirque, nommé Scheel-Vandel, s'était rendu dans le campement de la troupe pour procéder, comme il le faisait tous les soirs, à son inspection. D'ordinaire il se faisait accompagner par un domestique. Cette fois, il était seul.

On ne devait plus le revoir. Le lendemain matin, un gardien, en faisant sa ronde, entra dans l'enclos occupé par les sauvages. Il resta pétrifié d'horreur. Les murailles étaient éclaboussées de taches de sang. Des ossements à moitié rongés parsemaient le plancher. Les cannibales avaient mangé le malheureux Scheel-Vandel ! Dans un coin reposaient ses vêtements, soigneusement pliés et formant un petit monceau surmonté de son chapeau haut-de-forme.

On ne connaît pas les détails de la scène. Scheel-Vandel, bien que peu corpulent, était très robuste. On suppose qu'un des sauvages lui a sauté dessus par derrière et l'a étranglé — le coup du père François. Puis on l'a désharbité, et on l'a mangé tout cru. Plusieurs os étaient brisés, et on en avait sucé la moelle.

Les cannibales ont été arrêtés. Ils se sont laissés emmener par la police sans faire de résistance. Ils ne se sont débattus que lorsqu'on leur a mis les menottes. Il est d'ailleurs évident qu'ils ne comprennent rien à ce qui leur arrive, et l'avocat qui a été désigné d'office pour présenter leur défense se dit certain de les faire acquitter, leur irresponsabilité étant complète. Ce drame affreux a fait une seconde victime ; le gardien qui le lendemain matin était entré le premier dans le campement des sauvages, est devenu fou : il s'imagine que tout le monde veut le dévorer.

# LA GUERRE

### ENTRE

## la Turquie et la Grèce

Paris, 4 mai. — La situation reste embrouillée, en Grèce, mais avec cependant une certaine tendance à l'apaisement. Le nouveau ministère paraît moins irréductible que le cabinet Delyannis et le tout maintenant est de savoir sous quelle forme se produira la médiation des puissances. Il est vrai que c'est une difficulté.

## LE DÉSARROI EN GRÈCE

Le bruit a couru qu'un armistice de cinq jours était sur le point d'être conclu. Ce serait Edhem-Pacha qui aurait lui-même réclamé cet armistice.

Une dépêche de Constantinople assure que ce bruit n'est pas fondé.

Le désarroi ne diminue pas en Grèce.

Il y a en ce moment ici 18.000 réservistes et exemptés des classes de 1885 et 1886, mais on n'a trouvé ni armes ni vêtements dans les dépôts pour les équiper. On n'a même plus d'étoffe.

Rien n'avait été préparé pour la guerre. On s'était occupé seulement de l'invasion de la Macédoine, et encore d'une façon très insuffisante. On avait à peine pensé à défendre la Thessalie.

On n'avait envoyé que très peu d'obus pour les canons.

On se hâte maintenant d'en faire fondre dans une fonderie près d'Athènes. On a commandé en toute hâte des cartouches à l'étranger, mais elles mettent du temps à venir.

Les troubles qui se sont produits à Athènes, mardi dernier, sont dus au manque d'armes.

Le gouvernement n'en ayant pas donné, les recrues ont pillé les magasins des armuriers.

Cependant, il y a à peine trois semaines, M. Delyannis déclarait à la Chambre que « tout était prêt » pour faire la guerre à la Turquie.

On estime que, si les troupes grecques sont battues à Pharsale, une révolution éclatera à Athènes et dans les provinces principales.

Un decret royal a ajourné à une date indéterminée la célébration de la fête du roi, qui devait avoir lieu demain, jour de la Saint-Georges.

Cette mesure indique suffisamment quel est l'état des esprits à Athènes et combien on tient à éloigner toute cause de manifestation.

L'*Ephémeris*, qui puise souvent ses renseignements à la cour, assure que l'empereur Guillaume aurait affirmé la supériorité de l'artillerie grecque sur celle de la Turquie.

## LA SITUATION EN THESSALIE

On télégraphie de Velestino au *Times* à la date du 1er mai :

« Les Grecs ont fait venir aujourd'hui presque toutes leurs troupes de Pharsale.

» De vifs engagements ont eu lieu dans la nuit, mais les Grecs ont maintenu leurs positions.

» Les Turcs ont réussi cependant à placer une batterie sur une montagne faisant face à l'aile gauche des Grecs.

» Aujourd'hui, l'action principale s'est passée dans le voisinage du lac Karla, où les Grecs et les Turcs se disputent la route de Volo.

Athènes, 4 mai, minuit et demi. — On mande de Pharsale, 3 mai, à 3 heures du soir :

« Il n'y a eu aujourd'hui aucun combat. Après leur défaite d'avant-hier, les Turcs ne sont pas revenus sur Velestino, mais ils lancent des reconnaissances dans les environs, probablement pour tâter le terrain.

L'armée grecque occupe des positions assez fortes pour repousser des forces de beaucoup supérieures. Les Turcs ont réussi cependant à placer une batterie sur une montagne faisant face à l'aile gauche des Grecs.

Constantinople, 3 mai. — Les derniers sommets fortifiés autour de Velestino ont été enlevés hier 2 mai. La route de Volo est ouverte. Les habitants de cette ville se réfugient du côté de Zeitoun.

Des transports chargés de troupes ont quitté les Dardanelles pour une destination inconnue.

Dans les derniers combats, vendredi, autour de Velestino, les Turcs ont eu environ 600 tués. Les pertes des Grecs sont environ de 400 tués et de 300 blessés.

Le *Temps* publie la dépêche particulière suivante :

Constantinople, *via* Sophia, 4 mai, 9 h. 15.

On prévoit ici une bataille très prochaine à Pharsale : après quoi les Turcs seraient, semble-t-il, disposés à attendre à Domokos une solution diplomatique, mais l'établissement des Grecs sur leur ligne se défense des monts Othrys rendrait une intervention immédiate fort difficile.

### Les intentions de la Turquie

Constantinople, 4 mai. — Dans les cercles officiels, on s'efforce de faire prévaloir les idées suivantes : le grand vizir et les ministres, prétend-on, disent que la Turquie ne fera pas la paix sans garder la Thessalie comme garantie d'une indemnité de guerre. Autrement, elle ira jusqu'à Athènes.

Si les puissances veulent imposer leur veto, la Turquie répondra ceci : « Après la désastreuse campagne de 1876, le congrès de Berlin nous a obligés à faire cadeau de la Thessalie à la Grèce. Aujourd'hui on nous a poussés à la guerre par des provocations sans raison; nous garderons, comme garantie, la Thessalie reconquise au prix du sang versé.

### Une interview de M. Levidis

Athènes, 3 mai. — L'*Acropolis* publie l'interview suivante d'un de ses rédacteurs avec M. Levidis, le précédent ministre de la marine :

« Comment voulez-vous que je ne donne pas ma démission? Je donne des ordres à l'escadre de l'Est et mes ordres ne sont pas exécutés. J'ordonne à l'amiral Sachtouris de bloquer les Dardanelles et les côtes de la Turquie, d'empêcher tout transport de l'armée turque de Candie, tout transport de provisions turques de l'Asie Mineure, de bombarder Karabournou, de jeter des détachements à Dedeagath et d'en détruire la ligne de chemin de fer, d'occuper au nom du roi les îles Imbros, Lemnos etc., et de déclarer leur union avec le royaume de Grèce. Je réitère mes ordres et, en réponse, l'amiral dit que le mauvais temps l'empêche d'agir.

» On me télégraphie que l'amiral ne dit pas la vérité. Il était tout naturel que je donne ma démission. J'ignore si mes collègues ont démissionné pour des raisons analogues. Je me réserve d'exposer les choses en détail. J'ai pu mettre 35 unités et 7,000 matelots en état de combattre. Vous entendrez des choses très drôles sous peu ; mais, aujourd'hui, notre devoir à tous est de soutenir le nouveau gouvernement quel qu'il soit et la politique qu'il suivra. »

## EN CRÈTE

La Suède, 4 mai. — Le croiseur français *Vautour* et le croiseur anglais *Hawke* viennent d'arriver.

### Le rappel du colonel Vassos

La dépêche ci-dessous a été communiquée à deux heures de l'après-midi :

« Athènes, 4 mai. — Le rappel du colonel Vassos, du major Constantinides et de douze sergents est officiellement confirmé. Aucun officier n'est désigné pour le remplacer.

» Cette mesure est interprétée comme le prélude du rappel des troupes qui sont en Crète et comme une preuve des intentions conciliantes du nouveau cabinet ».

### Les conditions de la Turquie pour la conclusion de la paix

St Pétersbourg, le 4 mai. — L'ambassadeur d'Autriche à Constantinople a fait une démarche auprès de la Porte en vue de connaître les conditions que la Turquie mettrait à la conclusion de la paix.

D'après des renseignements de source bien informée, la Porte réclamerait une indemnité de 5,000,000 de livres turques, soit environ 112 millions de francs.

### L'armée grecque

Athènes, 4 mai. — La Grèce a envoyé aujourd'hui des instructions à ses représentants à l'étranger, leur prescrivant de faire cesser les enrôlements.

Le colonel Vassos, rappelé définitivement de Crète, est nommé, en remplacement du colonel Manos, à la tête de l'armée d'Epire.

Les colonels Metaxas, ex-ministre de la guerre, Vassiliades et Korpas, sont nommés en remplacement du général Nakri, et des colonels Essiapas et Aulgnowitz, chefs de division et de brigade en Thessalie.

Les impressions des ministres, en ce qui concerne la situation à Pharsale, sont excellentes. Ils croient que l'armée peut s'acquitter honorablement de sa tâche défensive.

### Excès commis par les Turcs

Athènes, 4 mai, 3 heures soir. — Les Turcs commettent divers excès en Thessalie. Ils ont pillé des maisons à Larissa, en ont incendié quelques-unes et ont dévasté les églises. Ces nouvelles causent une pénible impression.

### L'INTERVENTION DES PUISSANCES

#### L'attitude de l'Allemagne

Londres, 4 mai. — On télégraphie de Berlin au *Daily Télégraph* : « Le gouvernement allemand ne se joindra à aucune proposition d'intervention avant que la Grèce ait avoué sa défaite et se soit soumise à la volonté des puissances.

Cette façon d'entrevoir la solution du conflit est la même à Saint-Pétersbourg et à Vienne, bien qu'une affirmation aussi catégorique ne lui soit pas donnée. »

## LE TREMBLEMENT DE TERRE

### DE LA GUADELOUPE

Paris, 4 mai. — On sait que notre colonie de la Guadeloupe vient de subir une terrible catastrophe. Voici le télégramme que nous communique à ce sujet M. Isaac, sénateur de cette colonie :

« Pointre-à-Pitre, 2 mai. — Tremblement de terre : ville » cruellement éprouvée, cinquante victimes ; pertes plusieurs » millions, délicit partout ; demandons concours, informez » ministres, députés.

» HANNE, maire de Pointe-à-Pitre. »

M. Isaac a immédiatement informé M. André Lebon, ministre des colonies, de cette grave nouvelle. Il lui a rappelé en même temps que la colonie, déjà très éprouvée par la crise sucrière, se relèvera difficilement du nouveau coup qui la frappe. Le système des assurances, fort peu développé à la Guadeloupe, n'existe pas du tout contre les tremblements de terre auxquels ce pays est d'autant plus exposé qu'il existe en ce moment un volcan en pleine activité. Les victimes de cette catastrophe n'ont donc aucun recours, aucune chance d'être indemnisées.

Aussitôt que des détails plus précis lui seront parvenus, M. Isaac fera une nouvelle démarche auprès du gouvernement, afin d'aviser, d'accord avec lui, aux mesures à prendre pour remédier, dans la mesure du possible, au désastre qui vient d'atteindre nos malheureux compatriotes.

## NOUVELLES DU JOUR

### Une collision en mer. — Onze victimes

Aberdeen (Ecosse), 4 mai. — Une collision a eu lieu hier soir près d'Aberdeen entre le *Colligny*, d'Aberdeen, et le *Jirongoé*, de Wicq : le *Colligny* sombra presque immédiatement.

La femme du capitaine, ses deux enfants, et huit hommes de l'équipage ont péri.

Le *Jirongoé*, quoique ayant de fortes avaries, a pu gagner le port, en sauvant le capitaine du *Colligny*.

### Le tarif douanier aux Etats-Unis

Wasinghton, 4 mai. — Le rapport de la commission des finances sur le nouveau tarif a été déposé aujourd'hui devant le Sénat.

Il ne contient pas d'articles aux paiements rétroactifs des droits de douane ; il propose que le nouveau tarif n'entre en vigueur que le 1er juillet au lieu du 1er mai.

Il propose, pour les laines et lainages de première classe, un droit de 8 centimes et pour celles de deuxième classe un droit de 9 centimes.

Les laines de 3e classe valant moins de 10 centièmes la livre paieront quatre centimes; celles d'un prix supérieur paieront sept centimes.

### Un ballon du génie en péril

Montpellier, 4 mai. — Ce matin, vers neuf heures, on voyait passer au-dessus de la gare Chaptal, à moitié dégonflé, le ballon du 2e génie monté par cinq personnes, croyait-on, qui faisaient des gestes désespérés.

Le ballon était violemment penché vers la mer, qui est à douze kilomètres de Montpellier. Au cours d'expériences, le ballon aurait rompu son câble.

Aussitôt des télégrammes ont été lancés dans tous les ports et des troupes à cheval ont été envoyées pour prévenir dans les petits villages maritimes.

### Un horrible suicide

Bordeaux, 4 mai. — Une femme s'est suicidée en se précipitant sous le train de Bergerac qui arrive vers une heure de l'après-midi à Bordeaux.

Le train l'a littéralement décapitée, projetant la tête à dix mètres environ de la ligne ferrée.

La victime est une jeune personne, paraissant âgée de vingt-cinq à vingt ans. On a trouvé dans l'une de ses poches une somme de quatre francs, mais elle ne portait sur elle aucun papier pouvant fixer son identité.

### Un voleur qui avale un billet de banque

Le jeune Auguste M..., employé à Paris, chez un libraire de la rue du Cherche-Midi, avait trouvé un billet de banque de 100 francs sur la cheminée de son patron.

Une tentation irrésistible de le prendre s'emparant de lui, il le déroba.

Le vol ayant été découvert, Auguste M... eut peur, fit une boulette du billet et l'avala.

Pressé de questions, le jeune Auguste avoua aussitôt.

Les parents du précoce voleur ayant désintéressé le libraire, ce dernier s'est désisté de toute plainte.

### La santé de M. Paul Deroulède

M. Paul Deroulède, qui vient d'être gravement malade à Langély (Charente), est en ce moment en convalescence à Arcachon.

### La mise en liberté d'Oscar Wilde

Londres, 4 mai. — Oscar Wilde est sorti définitivement de la prison de Reading, mardi matin 4 courant. Avant de se fixer en Italie, il séjournera pendant quelque temps à Paris, où un grand journal lui aurait, dit-on, fait des offres brillantes de collaboration.

### A la Chambre des communes. — Les accidents du travail

Londres, 4 mai. — Le ministre de l'intérieur dépose un projet de loi fixant les compensations dues par les patrons aux ouvriers en cas d'accident.

Pour la mort, une compensation égale au montant du salaire pendant les trois dernières années, pas moins de 150 livres et pas plus de 300 livres.

Pour incapacité par accident, la compensation pécuniaire n'excédera pas la moitié du salaire hebdomadaire de l'ouvrier; mais elle sera au minimum d'une livre par semaine.

Si la compensation n'est pas fixée par un accord préalable, elle sera fixée par l'arbitrage.

M. Asquith critique ce projet de loi parce qu'il ne s'applique pas à tous les employés et qu'il est limité à certaines catégories.

La Chambre des communes, finalement, a adopté ce bill, sans scrutin, en première lecture.

### Un pont de huit kilomètres

D'après *the Mechanical World*, ce pont est construit en pierre, tout près de Sangany, en Chine, et il traverse un petit bras de mer dépendant de la mer Jaune. Il paraît qu'il a 8 kilom. 500 de développement; le nombre des piles qui le soutiennent est de 300, chacune d'elles étant ornée d'un lion en marbre exécuté au triple de la grandeur naturelle; la chaussée est à 19 mètres environ au-dessus du niveau des basses eaux moyennes.

La construction en semble remonter à 800 ans et la maçonnerie est en excellent état de conservation.

### Les poursuites contre M. Crispi

Il paraît se confirmer que le tribunal de Bologne demandera à la Chambre l'autorisation de poursuivre M. Crispi qui, comme on le sait, est accusé par M. Favilla, ancien directeur de la succursale de la Banque de Naples à Bologne, d'avoir exigé de lui des sommes qui n'ont jamais été rendues.

M. Favilla est actuellement détenu et comparaîtra dans le courant du mois de juin devant la Cour d'assises, pour répondre de plusieurs délits, entre autres ceux de prévarication et d'abus de confiance.

### La situation en Italie

Rome, 4 mai. — La Chambre reprend aujourd'hui ses séances. M. di Rudinì, en raison du récent attentat contre le roi, présentera un projet de réforme de la sûreté publique et demandera un crédit de six cent mille francs.

On assure que le président de la Chambre a reçu déjà une demande d'autorisation de poursuites contre M. Crispi. Les amis de l'ancien président l'engagent à venir à la Chambre pour prendre la parole et se défendre ; ils continuent à dire, en manière d'intimidation, que M. Crispi est en mesure de faire des révélations tellement graves que ses adversaires feraient bien de renoncer à cette lutte acharnée.

Près de 2.000 ouvriers sans travail se sont réunis ce matin, hors la porte Saint-Jean de Latran et, après une vive discussion, ont décidé d'entrer en masse en ville pour faire une grande manifestation.

La police, qui était déjà prévenue, a arrêté les ouvriers au Colisée et les a dispersés. La colonne s'est reformée près du Forum, où elle a été également dispersée, quelques arrestations ont été opérées.

### L'entrevue de Cettigné

Cettigné, 4 mai. — Le roi de Serbie est arrivé hier à six heures et demie du soir.

Les troupes formaient la haie sur tout le parcours, depuis l'entrée de la ville jusqu'au palais.

Le roi, après avoir embrassé le prince de Montenegro, a parcouru avec lui le front des troupes.

La foule a accueilli le roi de Serbie par des acclamations cordiales.

Après avoir salué la princesse Milena et les princesses au palais, le roi est descendu au palais du prince héritier Danilo.

Un dîner de famille a eu lieu le soir.

La ville était brillamment pavoisée et illuminée.

### Le prince Henri d'Orléans

Djibouti, 4 mai. — Le prince Henri d'Orléans est arrivé le 11 avril à Addis-Ababa. Il a été reçu le 12 par Ménélik.

### Au post office à New-York

Il est arrivé, il y a quelques jours, un curieux incident dans les bureaux de la poste. Une lettre y était reçue venant d'Irlande et adressée « A ma mère, New-York, Amérique. » A première vue, on décida de la jeter aux rebuts, mais le jour même de son arrivée, une femme se présentait au guichet de la distribution générale, demandant si l'on n'avait pas reçu pour elle une lettre de *son fils*.

La coïncidence attira l'attention de l'employé du bureau des *dechiffrements*. Les recherches prouvèrent que le fils vivait dans la ville dont le nom se trouvait sur le timbre oblitéré par la poste irlandaise. Après les questions nombreuses et variées, la lettre fut donnée à la femme avec injonction de l'ouvrir immédiatement et l'on fut alors certain qu'elle était de son fils et envoyée en Amérique pour cela.

## CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**La catastrophe de la rue Jean-Goujon à Paris.** — Mardi soir, vers huit heures, la nouvelle de l'incendie du Bazar de la Charité, installé rue Jean-Goujon, à Paris, arriva à Roubaix et se répandit aussitôt avec une grande rapidité, en causant une profonde émotion.

Pendant toute la soirée, des télégrammes ont été échangés entre Roubaix et Paris. Jusqu'à une heure avancée de la nuit de nombreuses personnes sont venues dans nos bureaux pour prendre connaissances des dernières nouvelles relatives à la catastrophe.

**Les adjudications.** — Mardi, à onze heures du matin, plusieurs adjudications ont eu lieu consécutivement dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Le bureau était composé de M. Descbry, adjoint, président, assistés de MM. Wichart et Dujardin, conseillers municipaux.

L'adjudication pour la fourniture de charbons nécessaires aux établissements communaux s'est faite en deux lots ; le premier de 28.350 francs de charbons tout-venant et le second de 800 francs de charbons demi-gras. Pour le premier lot, avaient soumissionné : MM. Charles Lussiez, au prix de 19 fr. 65 la tonne ; Emile Delecroix qui a été déclaré adjudicataire à 17 fr. 95 la tonne ; Léon Lepoutre a offert 19 fr. 25 et Paul Jonville, 20 fr. 45.

Le deuxième lot a été adjugé à M. Paul Jonville, qui a offert 13 fr. la tonne; MM. Charles Lussiez, Emile Delecroix et Léon Lepoutre, ont successivement offert 13,45, 14,50 et 14,75.

Le devis de l'adjudication du matériel d'enseignement pour les écoles communales s'élevait à la somme de 2000 francs. Un seul soumissionnaire s'est présenté; c'est M. César Lenoir, de Lille, qui a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 15 0/0.

Le devis de l'adjudication du pavage des préaux découverts de diverses écoles communales s'élevait à 15,500 francs.

Quatre personnes ont soumissionné ; ce sont MM. Victor Baudoin avec un rabais de 1 0/0; L. Honoré au prix du devis; Mme veuve Emile Baudoin avec un rabais de 2 0/0 et MM. Thurel frères qui ont été déclarés adjudicataires avec un rabais de 7 0/0.

La quatrième adjudication, qui comprenait les travaux de construction du 7e lot de l'égout collecteur dont le devis s'élève à une somme de 40,000 fr., n'a pu être faite, par suite d'une fausse interprétation d'une des clauses du cahier des charges. La date sera ultérieurement fixée.

**Un écho de la fête du 1er mai.** — Mardi matin, à onze heures, a eu lieu, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, le tirage au sort de la prime de 30 francs attribuée par l'administration municipale aux sociétés qui ont pris part aux concerts de la fête du 1er mai.

Cette prime est échue à la Fanfare de Beaurepaire.

**Les diplômes de coupe.** — La commission instituée pour la délivrance des diplômes de coupe s'est réunie hier matin au local annexé à l'école de filles de la r